



Assemblée générale

Distr. générale
13 septembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 136 de l'ordre du jour provisoire*

Plan des conférences

Application des recommandations relatives à la *Chronique de l'ONU*

Rapport du Secrétaire général**

I. Introduction

1. Au paragraphe 7 de sa résolution 54/259 en date du 7 avril 2000, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa cinquante-cinquième session, de la mise en application du paragraphe 45 de l'annexe II de sa résolution 52/220 en date du 22 décembre 1997, par laquelle il avait décidé de modifier le texte explicatif du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 en remplaçant, au paragraphe 26.39, au sous-alinéa i) a., de l'alinéa a), les mots « *La Chronique de l'ONU* (six numéros par an, en anglais et en français) » par les mots « *la Chronique de l'ONU* (quatre numéros par an dans toutes les langues) ». Le présent rapport donne effet à cette requête.

II. Historique du plan de publication actuel de la *Chronique de l'ONU*

2. La *Chronique de l'ONU* est un organe d'information de l'ONU et non un document officiel. C'est aussi une publication destinée à la vente, qui permet à l'Organisation de générer des revenus.

3. Jusqu'en 1986, la *Chronique de l'ONU* était publiée à raison de 11 numéros par an, dans les six langues officielles de l'Organisation. Compte tenu de la situation financière à laquelle l'Organisation a dû faire face en 1986, il a été décidé, en avril de la même année, d'en faire une publication trimestrielle. Les services de traduction de l'ONU étant sollicités en priorité pour la documentation officielle, la traduction des éditions arabe, chinoise, espagnole et russe s'effectuait à l'extérieur, tout

* A/56/150.

** Le présent rapport a été soumis tardivement en raison de la poursuite des discussions relatives aux accords de publication.



comme la composition typographique, la mise en page et l'impression des éditions arabe, chinoise et russe.

4. En 1996, la crise financière de l'ONU a contraint le Département de l'information à réexaminer un certain nombre d'activités et, pour certaines, à en réduire le champ. C'est dans le cadre de ces mesures d'économie devenues incontournables que le Département a décidé de suspendre les éditions arabe, chinoise, espagnole et russe de la *Chronique de l'ONU*. Le tirage était alors de 5 000 copies pour l'édition chinoise, 2 000 pour l'édition russe, et seulement 700 pour l'édition arabe et 900 pour l'édition espagnole. Le Département a estimé que ces éditions ne pourraient revoir le jour que lorsque les ressources permettraient d'assurer régulièrement la publication d'un produit de qualité capable de fidéliser un lectorat dans chacune des régions linguistiques concernées. Il serait alors possible d'étendre la portée de la publication, qui jusque-là n'était guère optimisée, et d'augmenter le volume des abonnements.

5. Il apparaissait évident, par ailleurs, que le caractère trimestriel de la publication, quelle qu'en soit la langue, ne permettait pas d'élargir l'audience de la publication et de stimuler les abonnements. Pour remédier à cette situation, il a été recommandé dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 de publier la *Chronique de l'ONU* en anglais et en français six fois par an au lieu de quatre. Le Département de l'information a en effet estimé qu'une augmentation de la périodicité de la revue pourrait en renforcer l'attrait et assurer une qualité éditoriale et un niveau de vente susceptibles de favoriser la reprise de la publication dans toutes les langues officielles de l'Organisation. Toutefois, l'Assemblée générale, au paragraphe 45 de l'annexe II de sa résolution 52/220, a décidé que la *Chronique de l'ONU* serait publiée trimestriellement dans toutes les langues officielles.

III. Mesures prises par le Département de l'information comme suite à la résolution 52/220 de l'Assemblée générale

6. À la suite de l'adoption de la résolution 52/220, le Département de l'information a étudié plusieurs formules concernant la reprise de la publication des éditions arabe, chinoise, espagnole et russe de la *Chronique de l'ONU*. Il a ainsi lancé une édition pilote pour chacune de ces quatre langues en vue d'évaluer les coûts d'une production régulière et la faisabilité d'un tel projet dans le cadre du budget approuvé. Cette expérience a toutefois révélé que de longs délais étaient nécessaires pour effectuer, par le biais de la sous-traitance extérieure, les travaux de composition typographique, de correction d'épreuves et de mise en page, et que la publication perdait ainsi de son intérêt. La mise à l'écart de ce projet s'imposait.

7. Le projet pilote a fait ressortir la nécessité de constituer une assise financière solide qui permette d'assurer le même niveau de qualité et de régularité pour toutes les éditions. Pour répondre à la nécessité de publier la revue selon les normes et la périodicité fixées par l'Assemblée générale, des crédits de 1,3 million de dollars ont été inscrits au budget du Département de l'information pour l'exercice biennal 2002-2003, au titre de la production de quatre numéros annuels de la *Chronique de l'ONU* dans les six langues officielles. Ces crédits devraient permettre au Département de financer la sous-traitance des travaux de traduction, de composition typographique, de mise en page, de correction des épreuves et d'impression de la revue.

IV. Observations

8. Publication phare de l'Organisation, la *Chronique de l'ONU* s'est affirmée comme une tribune mondiale faisant autorité en matière de débats et d'échange d'idées sur le système des Nations Unies et les nombreuses questions qui intéressent la communauté internationale. La publication continue d'attirer des plumes prestigieuses – chefs d'État, responsables de l'Organisation des Nations Unies ou d'autres institutions, personnalités de la société civile, universitaires et artistes. À cet égard, la volonté de l'Assemblée générale de voir la *Chronique de l'ONU* publiée dans les six langues officielles est pleinement appréciée. Le Département recherchera la manière la plus rationnelle et la plus efficace de mener à bien cette mission afin de répondre à l'attente des États Membres.

Annexe

Périodicité et langues de publication de la *Chronique de l'ONU*, de 1986 à nos jours

<i>Année</i>	<i>Périodicité</i>	<i>Langues</i>
1986	Trimestrielle	A/A/C/E/F/R
1987	Trimestrielle	A/A/C/E/F/R
1988	Trimestrielle	A/A/C/E/F/R
1989	Trimestrielle	A/A/C/E/F/R
1990	Trimestrielle	A/A/C/E/F/R
1991	Trimestrielle	A/A/C/E/F/R
1992	Trimestrielle	A/A/C/E/F/R
1993	Trimestrielle	A/A/C/E/F/R
1994	Trimestrielle	A/A/C/E/F/R
1995	Trimestrielle	A/A/C/E/F/R
1996	Trimestrielle	A/F
1997	Trimestrielle	A/F
1998	Trimestrielle	A/F
1999	Trimestrielle	A/F
2000	Trimestrielle	A/F
2001	Trimestrielle	A/A/C/E/F/R*

* Comme solution de rechange pour la période 2001-2002, le Département étudie des accords de coédition avec des éditeurs commerciaux ou autres, en vue de la production externe de la revue en arabe, chinois, espagnol et russe. Il sera demandé à ces coéditeurs de veiller à ce que le format, la composition et le contenu de toutes les éditions de la *Chronique des Nations Unies* répondent, par rapport à l'édition originale en anglais, aux mêmes normes de qualité et d'intérêt pour le lecteur. Les accords contractuels permettront aux coéditeurs de commercialiser la *Chronique des Nations Unies*, ce qui accroîtra le rayonnement de la publication à l'échelle mondiale. Il ressort des premiers contacts engagés avec les différents coéditeurs que l'Organisation devra subventionner les coûts de production. Ces contacts en étant encore à un stade préliminaire, la coédition ne devrait pas voir le jour avant le quatrième numéro de 2001. Si l'accord de coédition s'avère inexécutable pour les quatre langues, on recourra à la formule prévoyant que l'Organisation publie des éditions traduites et produites par des sous-traitants extérieurs.